



Journalisme

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de l'Ontario pour le programme postsecondaire Journalisme (code MFCU 52006) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2025

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Journalisme pour leur contribution à ce projet
- de Suzanne Daoust, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Noor Kabani, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Journalisme (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	15
Contexte	15
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	15
Application et Mise en œuvre	16
La formation générale	19
Exigences	19
But	19
Thèmes	20

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques d'appui à l'enseignement - besoins particulier soffer par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 52006) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité**
- les exigences de la **formation générale**

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la

réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché

du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Journalisme ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario du programme « Journalisme » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les huit [résultats d'apprentissage sous-mentionnés](#) ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les journalistes sont les témoins de la vie en société. Ce sont des professionnels qui s'opposent à la désinformation et à l'affabulation. Les journalistes possèdent un sens inné de la justice. Ils sont partisans de l'équité, de la diversité et de l'inclusion qui assurent une société où tous bénéficient d'une voix et de chances égales. Les journalistes privilégient des récits convaincants et précis qui conduisent au changement. Pour effectuer leur travail, ils savent vérifier rapidement les faits, ont de solides habiletés en recherche et en rédaction, font preuve d'un esprit critique et d'un profond sens de l'éthique, et ils savent utiliser efficacement les sons et les images.

Le programme de Journalisme menant à un diplôme offre aux étudiants la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés, l'éthique et les attitudes professionnelles requises pour travailler dans ce domaine exigeant et pour leur permettre de transférer ces compétences à d'autres domaines connexes (p. ex., marketing, relations publiques, communications, média sociaux, publicité). Les étudiants reçoivent une formation pratique portant sur une variété de plateformes médiatiques, d'outils et de pratiques de production, leur permettant d'acquérir de solides habiletés en narration, en rédaction, en édition et en publication ou en production.

Les diplômés du programme connaissent les lois applicables, nationales et internationales, ainsi que les normes de journalisme et la déontologie professionnelle. Par ailleurs, les diplômés acquièrent des habiletés entrepreneuriales qui leur serviront comme travailleurs autonomes, pigistes, ou pour les occasions d'affaires.

Les partenariats au sein de l'industrie peuvent offrir des opportunités de stages pratiques, d'apprentissages intégrés au travail et des possibilités d'études à l'étranger. Aux nombres des activités possibles se trouvent la production de revues, de magazines, de sites web, de baladodiffusions, d'émissions de radio et de télévision. Les diplômés peuvent également faire partie d'équipes éditoriales et de salles de presse.

Les journalistes sont embauchés par une variété de services et de plateformes médiatiques de diffusion d'information. Les possibilités d'emplois peuvent inclure du travail à plein temps, à temps partiel ou occasionnel dans des salles de rédaction ou des postes de production, dans des petites et grandes entreprises. Ils peuvent travailler comme pigistes ou travailleurs autonomes et dans des domaines reliés aux médias, à

savoir la création de contenu, les médias sociaux, le marketing, les communications et les relations publiques.

Parmi les tâches qui peuvent être confiées à un journaliste, notons la collecte d'informations pour des publics locaux, nationaux et internationaux, la proposition d'idées pour les articles, la rédaction d'actualités à des fins de publication ou de diffusion sur une variété d'organes de presse et sur des thèmes aussi variés que les sports et les jeux, la vérité et la réconciliation, les changements climatiques, l'art et les spectacles, la santé et le mode de vie, la politique et les événements communautaires.

Les diplômés du programme reconnaissent l'importance de la formation continue. Par ailleurs, ils connaissent l'incidence de la technologie numérique sur leur profession et sont en mesure de réagir rapidement aux changements constants de la technologie émergente.

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Journalisme (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Recueillir de l'information d'une variété de sources de façon opportune et professionnelle pour produire du contenu et des abrégés journalistiques.
2. Analyser et vérifier l'information afin d'assurer l'exactitude, la fiabilité et l'impartialité du contenu.
3. Écrire et réviser/corriger le contenu en utilisant les principes journalistiques et les compétences en narration pour satisfaire aux exigences des différentes plateformes.
4. Produire et adapter le contenu pour le publier/diffuser sur plusieurs plateformes médiatiques.
5. Effectuer toutes les tâches assignées en se conformant à la législation sur les médias ainsi qu'aux normes, aux principes et à l'éthique du journalisme.
6. Recueillir et synthétiser l'information journalistique en appliquant une approche et une pratique équitables, diversifiées, inclusives, justes et sensibles à la culture.
7. Développer des compétences en affaires et en entrepreneuriat au sein des industries liées aux médias pour favoriser son épanouissement professionnel.
8. Créer, réviser et éditer le contenu journalistique pour s'assurer qu'il soit exempt d'erreurs et qu'il respecte les règles, les exigences et les conventions d'usage de la langue française écrite et parlée.

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Recueillir de l'information d'une variété de sources de façon opportune et professionnelle pour produire du contenu et des abrégés journalistiques.

Éléments de performance

- a. Identifier, localiser et contacter les sources pertinentes et appropriées à la narration en utilisant une variété d'outils, de techniques et de modes de communication.
- b. gather comprehensive and context-appropriate facts from quality, reliable and diverse current and archived sources.
- c. Développer et mettre en pratique ses capacités d'écoute active et ses compétences verbales en faisant preuve d'empathie et d'intégrité pendant les entrevues.
- d. Développer et mettre en pratique ses compétences rédactionnelles pour assurer une prise de note efficace.
- e. Développer et mettre en pratique sons sens de l'observation efficace, de l'interprétation neutre et objective et son sens du détail.
- f. Utiliser une variété d'outils numériques, de médias sociaux et de techniques de recherche pour trouver, collecter et archiver l'information.
- g. Gérer efficacement son temps de façon à répondre aux besoins de la tâche et à respecter les délais.
- h. Constituer et conserver des données et des sources fiables d'information de façon professionnelle en matière de citation et dans le respect de la confidentialité, le cas échéant.
- i. Mettre en application ses compétences techniques pour sauvegarder l'information visuelle et verbale de façon objective et professionnelle.
- j. Rassembler l'information pertinente pour formuler un abrégé/un argumentaire.

2. Analyser et vérifier l'information afin d'assurer l'exactitude du contenu.

Éléments de performance

- a. Classer et organiser l'information pertinente pour encadrer le récit destiné au reportage.
- b. Analyser une variété de sources de données pour identifier les sources fiables et pour valider l'exactitude du contenu.
- c. Identifier, analyser et faire la distinction entre les sources d'information fiables, crédibles et probantes et les sources non fiables (fausse information, désinformation, fabulation).
- d. Séparer les opinions des faits en développant ses compétences en lecture latérale pour vérifier les sources, contextualiser et corroborer les faits.
- e. Identifier, valider et vérifier les faits recueillis à partir des sources primaires.
- f. Établir des liens entre les événements passés et actuels pour mieux évaluer les enjeux locaux, nationaux et mondiaux.

3. Écrire et réviser/corriger le contenu en utilisant les principes journalistiques et les compétences en narration pour satisfaire aux exigences des différentes plateformes.

Éléments de performance

- a. Développer et créer du contenu en respectant les éléments essentiels de la narration et répondant à une variété de plateformes.
- b. Appliquer les lignes directrices du *Guide de rédaction* de la presse canadienne au contenu journalistique.
- c. Démontrer sa maîtrise de la grammaire, de la syntaxe et des règles linguistiques dans la rédaction et à la révision des textes.
- d. Retenir l'information la plus pertinente d'une nouvelle pour rédiger le contenu en appliquant les principes et les structures de la narration (par ex., la pyramide inversée ou d'autres styles de rédaction).
- e. Rédiger et réviser des textes qui respectent l'éthique journalistique et reflètent fidèlement l'intention de la source.
- f. Discerner les exigences rédactionnelles pour différents formats, plateformes et auditoires et utiliser efficacement un style de rédaction adapté à chacun.
- g. Réviser et éditer l'exactitude et la viabilité éthique du contenu créé par l'intelligence artificielle et toutes autres technologies émergentes.

4. Produire et adapter le contenu pour le publier/diffuser sur plusieurs plateformes médiatiques.

Éléments de performance

- a. Examiner de façon systématique les tendances ou modèles significatifs pour renforcer l'adhésion de l'auditoire.
- b. Rédiger des contenus percutants qui ont une valeur informative et répondent aux intérêts du public.
- c. Sélectionner et adapter les éléments multimédias et visuels pour le contenu éditorial et rédactionnel.
- d. Choisir et utiliser les technologies et les outils actuels pour produire/adapter une narration efficace.
- e. Savoir utiliser le matériel audio, vidéo, photographique, d'éclairage ainsi que tout matériel/logiciel de production et de diffusion approprié aux différents formats et plateforme
- f. Développer et mettre en pratique des compétences de présentation qui respectent le rôle du journalisme.

5. Effectuer toutes les tâches assignées en se conformant à la législation sur les médias ainsi qu'aux normes, aux principes et à l'éthique du journalisme.

Éléments de performance

- a. Recueillir tout contenu dans le respect des normes et codes d'éthiques canadiens de la pratique du journalisme.
- b. Comprendre et mettre en application les principes de l'usage légal et des limites du droit d'auteur dans la création de tout contenu.
- c. Appliquer à sa pratique du journalisme sa connaissance des normes et des protocoles relatifs aux technologies de communication sociale et aux technologies de contenu généré (IA).
- d. Produire du contenu journalistique conformément à la loi sur les médias et dans le respect des normes d'éthique et du code de déontologie du journalisme au Canada.
- e. Appliquer à sa pratique du journalisme sa connaissance des lignes directrices, des règlements et des interprétations de nature juridique et éthique liés aux médias, à l'échelle nationale et internationale.
- f. Distinguer les droits des restrictions légales qui s'appliquent aux journalistes au Canada comme à l'étranger.

6. Recueillir et synthétiser l'information journalistique en appliquant une approche et une pratique équitables, diversifiées, inclusives, justes et sensibles à la culture.

Éléments de performance

- a. Décrire les mesures adoptées pour recueillir l'information de façon juste et équitable.
- b. Identifier, décrire et reconnaître les préjugés et les partis pris idéologiques et inconscients, y compris les siens dans la collecte d'information.
- c. Analyser et contrer les différents préjugés, partis pris, opinions et influences dans l'élaboration d'un contenu journalistique.
- d. Analyser de façon éclairée les différentes tendances et perspectives reliées à la diversité et l'inclusion dans un contenu journalistique.
- e. Produire et publier de contenu journalistique en interprétant et exprimant un contexte s'appuyant sur ses connaissances des collectivités, de l'actualité, des affaires publiques et de l'histoire.
- f. Évaluer avec un esprit critique la couverture journalistique afin de déterminer la sélection reportages et leur priorité.
- g. Reconnaître le rôle déterminant des situations et expériences vécues dans la narration.

7. Développer des compétences en affaires et en entrepreneuriat au sein des industries liées aux médias pour favoriser son épanouissement professionnel.

Éléments de performance

- a. Examiner la vaste gamme de choix de carrières reliés aux médias et aux industries connexes pour mettre en pratique ses compétences en journalisme.
- b. Créer et garder à jour un portfolio professionnel qui reflète sa capacité de travailler seul ou en collaboration.
- c. Élaborer des stratégies d'apprentissage continu et de polyvalence en vue de s'adapter et de faire face aux changements et défis qui touchent la profession.
- d. Acquérir des compétences pour le travail à la pige, le réseautage et l'image de marque en vue de promouvoir le travail autonome/indépendant.
- e. Cerner et saisir les occasions de recourir à des mentors dans le milieu.
- f. Identifier les occasions de perfectionnement professionnel et s'y engager.
- g. Faire preuve de littératie financière en production journalistique et en gestion d'entreprise.
- h. Étudier les concepts de durabilité/viabilité dans la pratique du journalisme.

8. Créer, réviser et éditer le contenu journalistique pour s'assurer qu'il soit exempt d'erreurs et qu'il respecte les règles, les exigences et les conventions d'usage de la langue française écrite et parlée.

Éléments de performance

- i. Approfondir sa maîtrise de la grammaire, de la syntaxe, du vocabulaire et de l'orthographe pour mieux comprendre et produire du contenu, à l'oral comme à l'écrit.
- j. Approfondir sa compréhension profonde et exhaustive de contenus divers, à l'oral comme à l'écrit.
- k. Adopter un processus rigoureux de rédaction et de révision en vue de produire des textes clairs, justes, concis, compréhensibles et cohérents.
- l. Apprendre à formuler un bon abrégé (formulation concise, claire et accrocheuse) pour provoquer ou accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux contenus présentés.
- m. Apprendre à résumer efficacement tout contenu journalistique pour l'adapter à différents contextes, formats et plateformes, à l'oral comme à l'écrit.
- n. Relever les caractéristiques essentielles nécessaire à la rédaction d'un contenu, ainsi que les éléments de base du sujet, et les appliquer à son écriture.
- o. Démontrer sa connaissance des divergences et des convergences linguistiques afin de mieux comprendre et transmettre le contenu.
- p. Élaborer des stratégies en vue d'améliorer ses aptitudes et compétences en rédaction française.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Journalisme doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- Ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- Nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- Ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines : La communication

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace
3. communiquer oralement et par écrit en anglais

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Journalisme intérieure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère](#).

© 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

978-1-4868-8375-2 PDF